

GUIDE DES CONTRIBUTIONS

Pourquoi faire une fiche d'expérience ?

- Garder la mémoire de ce qui a été fait et **analyser le processus** de mise en place et de réalisation d'une initiative.
- Partager avec d'autres acteurs **les points forts et les difficultés** rencontrées.
- Se mettre en **contact avec d'autres groupes** et s'inspirer de leurs pratiques.

Sur quoi porte une fiche d'expérience ?

- Une fiche relate avant tout une expérience ou une pratique concrète et une seule.
- Il s'agit de partager une action, **une réalisation qui a donné des résultats** (positifs).
- L'action décrite vise à pouvoir être reproduite, en totalité ou partiellement, par d'autres.
- Elle peut porter sur **tous les domaines concernés par l'emploi des personnes handicapées**.

Qui peut rédiger une fiche d'expérience ?

- Tout membre du réseau qui désire faire valoir une expérience coopérative sur un territoire.

Comment rédiger une fiche d'expérience ?

- Vous avez à votre disposition un modèle de fiche d'expérience à télécharger dans l'onglet « Comment partager vos expériences »
- Une fois la fiche rédigée, vous devrez l'envoyer à l'adresse suivante : reseauidf.prith@amnyos.com.

Quelles conditions de valorisation de la fiche sur le site ?

- A l'issue d'un processus de relecture par l'animateur du site (vérification de la conformité de la fiche avec la charte du réseau et avec le guide des contributions), la fiche pourra être publiée sur le site PRITH Île-de-France.

Informations complémentaires

- Attention : il faut que l'expérience soit décrite de façon courte. Une fiche d'expérience trop longue ne sera pas lue !
- Il est conseillé d'ajouter des visuels afin de rendre plus attractive la fiche.
- Vous pouvez ajouter à votre fiche des documents de travail qui seront téléchargeables sur le site.
- Il n'y a pas de nombre limite de fiches d'expériences écrites par un même auteur.
- Vos expériences, une fois mises en ligne sur le site, seront diffusées à tous nos lecteurs ainsi qu'à un large panel d'acteurs du secteur.